

Les agriculteurs du Quercitain prêts pour les pré-vergers dans leur pré ?

lundi 10.10.2011, 05:18 - La Voix du Nord



Le verger conservatoire du Quesnoy est un exemple de ce qu'est l'agroforesterie fruitière.

| **LE QUESNOY** |

Les exploitants agricoles du Quercitain font actuellement l'objet de toutes les attentions des techniciens du parc naturel de l'Avesnois dans le cadre d'une démarche visant à promouvoir l'agroforesterie, entendez par là, la création de pré-vergers au beau milieu des cultures. PAR ESTELLE BAILLIEUX

lequesnoy@lavoixdunord.fr PHOTO ARCHIVES « LA VOIX »

Pour mieux se rendre compte de ce qui se cache derrière le terme barbare d'agroforesterie, il suffit de jeter un oeil sur le verger conservatoire du Quesnoy, situé le long du contournement. Sur une parcelle de 4,5 hectares, le troupeau de vaches Bleue du Nord broute l'herbe du pâturage agrémenté de près de 300 pommiers hautes tiges. Cette image d'Épinal a bien disparu de nos campagnes bocagères, Et pourtant, le Parc de l'Avesnois, dans le cadre du plan forêt régional (PFR) et du soutien financier du conseil régional, souhaite par cette action repartir « à la conquête du patrimoine fruitier ». « Avec la politique de la PAC, et la mécanisation, on est passé à une homogénéisation des parcelles. Le rapport est d'une parcelle, une vocation. L'agroforesterie fruitière s'inscrit dans la continuité de ce que font les gens dans l'Avesnois », note Julia Ouallet, chargée de mission au Parc.

Selon la technicienne, cette action se focalise sur les agriculteurs du territoire du Quercitain, où la demande existe. Le Parc leur propose donc une aide au montage de dossier pour prétendre obtenir une subvention financière à la plantation dans le cadre du PFR. Elle peut aller de 50 à 70 %.

« L'enjeu est que cela touche au développement rural car l'agriculteur a la possibilité de transformer ou diversifier sa production », souligne Julia Ouallet. Cette action entre aussi directement dans le cadre de la Trame verte puisque « les vergers créent le paysage ». Imaginez faire pousser des plants de pommiers au milieu d'un champ de céréales ou d'une pâture, l'enjeu n'est pas impossible pour

Julia Ouallet, pour qui la difficulté réside surtout dans « le temps à dégager » pour l'agriculteur qui se voit confier une double activité, la gestion agricole, et la gestion fruitière. C'est le centre régional de ressources génétiques qui est alors chargé d'accompagner les exploitants dans le choix des plants, notamment leur variété pour « lutter contre les ravageurs ». Dans le principe, l'agriculteur sera suivi quatre années et devra répondre à un cahier des charges.

« Dans le Boulonnais, l'agroforesterie concerne des espèces forestières. C'est aussi plus connu dans le sud de la France », relate Julia Ouallet qui travaillera sur le territoire davantage « au cas par cas », sans perdre de vue l'intérêt de cette démarche, la biodiversité, et les éventuels débouchés autour du fruit. Lors de la réunion d'information menée au Quesnoy, mardi dernier, certains agriculteurs présents ne reniaient pas les avantages de retrouver des pré-vergers dans les cultures. « Cela apporte de l'humus, c'est bon pour les insectes, c'est bénéfique pour la récolte car on a moins d'entretien à faire », livrait Patrice Bailleux, agriculteur à Villers-Pol. Mais beaucoup comme lui se posent aussi la question de savoir comment imposer cette démarche à des locataires, l'incidence sur le prix du fermage (prix de la location des terres), sachant que le risque est de voir le rendement diminuer pour la simple raison que l'apport d'arbres empiétera inévitablement sur la surface à cultiver. •

 Partager : S'abonner :